LA CAISSE DES FAMILLES

Les créanciers de la Caisse générale des familles se sont réunis hier dans la grande salle de Fêtes du Trocadéro : il s'agissait de l'assemblée générale de la liquidation de cette Société.

4 000 personnes assistaient à cette réunion. M. le juge-commissaire Racine, chargé de la liquidation judiciaire, présidait, ayant à ses côtés le greffier et le liquidateur provisoire, M. Raynaud.

Au nom de la Caisse des familles, Me Alcide Poulet, avocat, a lu un rapport dans lequel il accusait un actif de 28 millions et un passif de 29 ; il signale diverses causes de la déconfiture, et notamment « la résistance invincible que les actionnaires ont mise à répondre aux appels de fonds régulièrement décidés et annoncés par le Conseil d'administration ».

Sa lecture est très mal accueillie. Le représentant des créanciers de Valenciennes s'écrie : « Vos conclusions sont invraisemblables ! »

Un délégué des créanciers lyonnais demande la mise en faillite de la Société parce qu'il estime nécessaire l'intervention de la justice dans l'examen de la gestion. Il est applaudi. M. Racine déclare que le liquidateur et lui font toutes leurs réserves sur l'exposé de situation présenté par le Conseil d'administration. Eux aussi ont envisagé la possibilité d'une mise en faillite, et M. Racine demande à l'assemblée de nommer deux contrôleurs.

Sont élus : MM. Boreau et Créteaux.

Les pouvoirs du liquidateur n'ont pas été confirmés.

M. le juge Racine déclare que le dividende dont on parle actuellement est de 30 %, et qu'il fera son possible pour que la faillite soit promptement déclarée.

L'assemblée finie, M. Odier, directeur de la Caisse des familles, partra pidement en voiture, escorté d'agents. Le passif de la Caisse des familles serait de 47 millions, et l'actif de 17 millions. La faillite ne peut manquer d'être prononcée.

LA CAISSE INTERNATIONALE

Une instruction est ouverte à Bruxelles contre la banque de Cooman qui a de nombreuses succursales en France et qui a lancé sur le marché des actions des Aciéries d'Anvers.

Un acte de procédure extérieure a été accompli hier à Paris concernant cette instruction.

MM. Arnold, juge d'instruction à Bruxelles ; de Beys, substitut du procureur du roi ; Duquet, expert, sont venus 130, rue Réaumur, au siège social de la Caisse internationale (ancienne banque de Cooman). Ils étaient accompagnés de M. Roy, commissaire aux délégations judiciaires, chargé par le Parquet de la Seine de les aider dans leurs recherches. Ils ont procédé dans les livres de comptabilité, à toutes constatations utiles. Les Aciéries d'Anvers ont subi en Bourse une dépréciation considérable, dont il s'agit d'établir les causes réelles.

GUERRE ET MARINE

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Le général de division Du Hamel de Canthy, inspecteur général de cavalerie, est placé au cadre de réserve.

GENDARMERIE

Les arrondissements de gendarmerie de Remiremont, Briey, Thonon, Gray, Roubaix, Vervins, Dinan, Fougères, Gaillac, Domfront, Montceau-les-Mines, seront désormais commandés par un capitaine ou lieu d'un lieutenant ou sous-lieutenant.

AU CADRE DE RÉSERVE

Le général Duchemin, de l'infanterie coloniale, commandant du corps d'armée colonial, passe au cadre de réserve : il compte aujourd'hui quarante-sept ans de services et 23 campagnes.

Le général Duchemin a pris part à presque toutes les campagnes coloniales qui ont été faites depuis la guerre de 1870, notamment en Indo-Chine et au Soudan ; il a commandé en chef les troupes dans ces deux pays : depuis son retour en France, il préside le comité technique des troupes coloniales et commande le corps d'armée colonial.

ÇA & LÀ

Morts d'hier

M. Dupit, officier d'artillerie, à Orléans, gendre du général Servan Burge. — Marquis de Fargès, à Courpivoto. — M. Gaston Maipet, président honoraire de la Cour d'appel de Rouen, 64 ans.

Persécution de l'enfance

Par arrêté préfectoral, l'école publique des filles du Mée (Eure-et-Loir) est laïcisée.

Le budget de l'Algérie

Le président de la Commission départementale de Constantine, saisi de la circulaire du gouverneur général relative à la fusion des budgets des départements avec le budget colonial, réunit quelques conseillers généraux du département pour examiner ce projet.

Un mémoire consignant toutes les opinions des intéressés sera rédigé et communiqué aux Conseils municipaux du département de Constantine.

Quatre conseillers généraux, parmi lesquels M. Morinaud, ancien député, maire de Constantine, sont chargés de la rédaction de ce mémoire.

Décentralisation artistique

Le Félibrige de Paris, continuant l'œuvre de décentralisation artistique, a décidé, d'accord avec les Félibres et les Sociétés méridionales parisiennes, de participer aux fêtes d'Orange et de Béziers, et a institué une Commission chargée d'élaborer un programme.

Une scission à l'association des étudiants

Une scission vient de se produire à l'association générale des étudiants. Les étudiants en médecine, suivant l'exemple de leurs camarades en pharmacie, se sont groupés en Syndicat corporatif et ont donné leur démission.

Le motif est que l'association des étudiants était devenue une pépinière de fonctionnaires.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le président de la République et Mme Loubet ont offert hier soir un dîner aux officiers généraux et aux chefs de corps de l'armée de Paris qui doivent prendre part à la revue du 14 juillet.

Étaient en outre invités à ce dîner : le prince héritier de Siam, le maréchal prince Komatsu, tous les ministres et un certain nombre de généraux.

Hier, le 27e de ligne a célébré à Dijon l'anniversaire du combat de Fleurus, fête renvoyée depuis le 26 juin dernier, par suite des exigences du service.

Du 1er au 10 juillet, les Caisses d'épargne ont reçu 4 028 417 fr. 14 et remboursé 5 665 146 fr. 29.

La souscription officielle de la Martinique s'élève à 4 288 200 fr.

Le 27 juillet, élections : au Conseil général, dans le canton d'Argentré-du-Plessis (Ille-et-Vilaine) ; au Conseil d'arrondissement, dans ceux de Campan, Tarbes-Sud et Vielle-Aure (Hautes-Pyrénées).

Sous les auspices de l'association syndicale des journalistes coloniaux, un Congrès colonial se tiendra à Paris dans la première quinzaine de décembre 1902.

Ce Congrès s'occupera des questions de presse coloniale et des questions exclusivement coloniales (économiques, douanières, etc.).

Une Compagnie allemande de Cologne va commencer la pose d'un câble entre l'Allemagne et l'Amérique du Nord avec relai aux Açores.

Un nouveau billet de 1000 francs, dessiné par Luc Olivier-Merson, sera mis prochainement en circulation.

C'est le graveur Frédéric Florian qui a été chargé d'en exécuter la planche.

Hier soir a eu lieu, à Brest, dans la salle de l'Union syndicale, le Congrès des travailleurs des chemins de fer de l'Ouest, d'Orléans et des chemins de fer départementaux.

LES GRÈVES

Marseille. — Des journaliers de la maison Savon frères, entrepreneurs de débarquement, au nombre d'une centaine environ, se sont mis en grève hier, mais on prévoit un arrangement. La police occupe les chantiers de cette maison.

Chicago. — Quelques charretiers ont quitté le travail par solidarité avec les portefaix, qui sont en grève. On craint que quatre mille charretiers ne se joignent au mouvement dans la journée.

L'AFFAIRE HUMBERT

M. Leydet, juge d'instruction, a interrogé, hier, les deux Parmentier, le père et le fils. A l'avoué du Havre, le juge a demandé si la campagne de la *Libre Parole*, en 1895, n'avait pas éveillé ses soupçons.

— Non, pas plus qu'elle n'a donné l'éveil aux magistrats, a répondu l'inculpé.

Ceux-ci auraient dû, cependant, s'émouvoir plus que moi, qui avais toutes sortes de raisons de croire à l'existence de l'héritage ; en effet, j'avais vu les Crawford, j'avais reçu de leurs mains des assignations qui leur avaient été notifiées « parlant à leur personne ».

Nous avions en outre, pour adversaires, les époux Humbert dont vous connaissez la position sociale et les relations. Leur personnalité même était une garantie plus que suffisante. Enfin et surtout, je m'étais trouvé en rapport à diverses reprises avec M. Humbert père, ancien garde des sceaux, ancien premier président de la Cour des comptes. Je l'avais vu, dirigeant les moindres détails de la procédure de sa belle-fille.

Il ne me serait jamais venu à l'idée de soupçonner que celle-ci ne l'eût pas mis au courant de toutes les origines de l'héritage.

J'aurais encore moins pu imaginer que, connaissant tout, il pût se prêter à des manœuvres d'escroquerie.

Me Parmentier reconduit à la maison de santé d'Auteuil, M. Leydet a entendu Germain Parmentier, dont nous avons raconté la tentative de chantage à l'égard de son père. Le jeune inculpé, qui était assisté de Me Saint-Auban, semble vouloir le prendre de très haut ; il s'est contenté de déclarer qu'il avait des pièces intéressantes et qu'il s'arrangerait pour les produire en temps utile.

NOUVELLE ÉRUPTION DU MONT PELÉ

La malheureuse île de la Martinique a été encore une fois la proie d'une effroyable éruption. La première nouvelle du sinistre a été reçue hier, à 4 heures du soir, par la Compagnie des câbles télégraphiques, avisée par son agent de Fort-de-France que le câble reliant directement la Martinique à New-York venait d'être coupé.

L'*Agence Havas* communiquait quelques heures après, cette alarmante dépêche :

Fort-de-France, 10 juillet. — Une terrible éruption s'est produite hier, de 7 h. 1/2 à minuit, causant une panique parmi la population.

Les dégâts sont inconnus. Les fils téléphoniques ont été brûlés par l'électricité.

On craint pour la mission anglaise ancrée au Carbet.

Les savants français sont partis hier matin pour la Guadeloupe.

Dans la soirée, le ministère des Colonies a communiqué à la presse la note suivante :

D'après un câblogramme de Fort-de-France, une violente éruption du Mont Pelé s'est produite dans la soirée du 9 courant.

La mission scientifique, actuellement à la Guadeloupe, a été invitée à rallier la Martinique.

Un autre télégramme de Fort-de-France dit :

Un nuage volcanique, chargé d'électricité, a fait son apparition dans le ciel hier au soir. Le nuage, d'un noir intense, semblait constellé de points lumineux, tant il était chargé d'électricité. Le tonnerre grondait avec un bruit terrible. L'atmosphère était étouffante. La population était effrayée, mais calme.

LE ROI ÉDOUARD VII

« L'état du roi continue à être satisfaisant. » — Ce sont les termes du dernier bulletin.

Et de plus le journal médical le plus autorisé d'Angleterre, *The Lancet*, déclare en termes catégoriques que le roi n'est pas atteint de cancer et qu'il n'a jamais existé chez lui le plus léger indice d'une maladie maligne.

D'autre part, le *British Medical Journal* dit que le roi est le plus docile des malades, que depuis l'opération il a accepté tous les conseils qui lui ont été donnés par les médecins, que son état général est bon, qu'il reprend des forces, que la plaie l'oblige seulement à garder le lit ou à rester étendu sur un canapé.

Les nouvelles alarmantes qu'on continue à fabriquer et à imprimer n'ont pas l'ombre d'une base.

Enfin, on confirme que prochainement le roi quittera le palais de Buckingham pour aller achever de guérir à bord du yacht *Victoria-and-Albert* ; mais que ce navire ne fera aucune croisière et restera mouillé à peu de distance du rivage méridional d'Angleterre.

Dans le Sud-Africain

De nombreuses familles venant des camps de concentration regagnent leurs foyers.

Du camp voisin de Durban, 280 personnes sont parties samedi dernier. Un nouveau groupe de 400 personnes en est parti le 10 juillet.

On ne demande plus aux voyageurs qui viennent du Natal de se munir de permis.

—o—

Une statistique émanant du Dépôt d'identité de la Croix-Rouge qui se préoccupe beaucoup des pertes boers pendant la guerre, estime que les pertes totales dans les deux Républiques, ont été de 3 700 tués ou morts des suites de leurs blessures et de 32 000 prisonniers, dont 700 sont morts.

L'agence *Reuter* affirme que depuis le début de la campagne jusqu'à la fin, les Boers ont eu, non pas en même temps, mais successivement, environ 75 000 hommes ayant pris part à la guerre.

—o—

Un steamer allemand est allé aux Bermudes pour y embarquer les prisonniers de guerre de nationalité allemande qui prirent part à la guerre dans les rangs des Boers.

—o—

Dimanche prochain 13 juillet, il y aura dans toutes les églises hollandaises de la colonie du Cap des services religieux pour remercier le Seigneur du rétablissement de la paix.

Le gardien des documents officiels de l'ancien gouvernement boer a remis aux autorités militaires anglaises plusieurs liasses de ces documents qui comprennent des rapports confidentiels donnant les détails des relations du président Krüger avec les puissances étrangères. Toutes ces pièces font partie des archives. Leur remise aux autorités anglaises est donc légitime.

Ces documents sont classés et mis en ordre. On les traduit ; ils serviront à l'histoire.

—o—

La convocation du Parlement du Cap au 20 août va donner lieu aux plus grandes difficultés.

On ne sait pas si certains sièges sont vacants ou non. Le parti progressiste ne sait quelle attitude prendre. Il n'a plus confiance ni dans le premier ministre ni dans les autres membres du ministère.

TRIBUNAUX

LE TRAVAIL DANS LES INTERNATS

La Chambre criminelle de la Cour de cassation examinera aujourd'hui le pourvoi général de la Cour de Nancy contre un arrêt de la Cour du 21 juin 1900 réformant un jugement du tribunal, qui avait acquitté la supérieure du Bon-Pasteur de Nancy poursuivie pour contravention à la loi de novembre 1892 sur le travail des femmes et des enfants.

La contravention était basée sur ce fait que l'inspecteur départemental s'était présenté le 30 décembre 1899, à 9 h. 1/2 du soir.

Après avoir prévenu la supérieure qu'il venait pour visiter les ateliers de lingerie et de couture, il ne put se faire ouvrir.

Le 24 mars, le tribunal avait condamné, pour ce fait, la supérieure à 100 francs d'amende.

La Cour l'acquitta, décidant qu'à moins d'indices révélateurs de violation de la loi, l'inspecteur ne saurait pénétrer la nuit dans un atelier qui, fermé, devient domicile privé, et aux termes de l'article 76 de la Constitution du 22 frimaire an VIII, est inviolable.

Le conseiller rapporteur Dupré et l'avocat général Cottigny concluent à la cassation de l'arrêt, disant que si l'inspecteur ne peut pénétrer la nuit dans un atelier, la loi qui a pour but d'interdire le travail de la femme et des enfants la nuit deviendrait lettre morte.

Me Morillot, avocat de la supérieure, soutient l'inviolabilité du domicile et demande le rejet du pourvoi.

LES GRACES

A l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, le président de la République a, par décret rendu sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la Justice, accordé des grâces, commutations ou réductions de peine à 644 condamnés pour crimes ou délits de droit commun, détenus à la Nouvelle-Calédonie, à la Guyane française et dans les maisons centrales, pénitenciers agricoles et autres prisons de France et d'Algérie.

Sur la proposition du ministre de la Marine, le président de la République a accordé des remises ou réduction de peines à quatre-vingt-sept marins, militaires ou autres individus condamnés par les diverses juridictions militaires de la marine.

SENTINELLES ATTAQUÉES

Gray, 11 juillet. — Un jeune dragon nommé Mari, fils de l'adjudant maître d'armes, montait sa première garde à la poudrière du quartier lorsqu'il fut attaqué, vers 11 heures du soir, par deux individus en civil, qui lui portèrent cinq coups de couteau.

Mari appela bien au secours, mais lorsque la garde arriva, les deux agresseurs, qui sont inconnus, avaient déjà disparu.

Le médecin-major n'a pas encore pu se prononcer sur la gravité des blessures qui peuvent entraîner des complications.

L'ATTAQUE DES POUDRIERES A BREST

Brest, 11 juillet. — Le commissaire de police Lomont vient d'être chargé de continuer l'enquête sur les affaires des poudrières à la place du commissaire Lefebvre, malade. M. Lomont a convoqué quelques soldats du 19e pour cette après-midi. Il les interrogera sur les attaques des sentinelles des poudrières.

LES ORAGES

Perpignan, 11 juillet. — De nouveaux orages de grêle ont ravagé plusieurs cantons du département, notamment les arrondissements de Céret et de Perpignan et le canton de Saillagouse, arrondissement de Prades.

Les grêlons avaient une grosseur démesurée.

A Porte, quatre mules et deux poulichés ont été tuées par la foudre.

Saint-Etienne, 11 juillet. — De violents orages ont éclaté hier dans le département de la Loire.

A Firminy, la foudre est tombé à trois reprises.

A Charlieu, une véritable trombe d'eau et de grêle a haché les récoltes, brisé les vignes, enlevé des toitures de maisons, renversé des poteaux télégraphiques.

Dans le canton de la Pacaudière, d'énormes grêlons ont détruit la plus grande partie des récoltes.

Lugo (Espagne), 11 juillet. — Au cours d'une violente tempête qui a éclaté sur le village de Monterroso, la foudre est tombée sur la tour de l'église, au moment où des enfants jouaient près des cloches. Deux d'entre eux ont été tués, trois blessés.

LES TREMBLEMENTS DE TERRE

Salonique, 11 juillet. — Les secousses sont devenues imperceptibles depuis trente-six heures. La panique s'est cependant renouvelée à la suite des articles de la *Freie Presse*, dans lesquels on a voulu voir une prédiction de catastrophes.

La population continue à émigrer, malgré l'exemple du sang-froid donné par le vali, qui continue d'habiter sa maison gravement lézardée.

ÉTABLISSEMENT INCENDIÉ

Terni, 11 juillet. — Un grave incendie a éclaté la nuit dernière dans un établissement de carbure de chaux de Collestatile (Italie).

Deux pompiers ont été légèrement blessés. Les dégâts sont importants.

LA LOTERIE DES ENFANTS TUBERCULEUX

Le gagnant du gros lot de la Loterie des Enfants tuberculeux est une jeune fille employée dans une verrerie.

M. Alen, employé chez M. Roussel, rue de l'Epeule, à Roubaix, a gagné le lot de 50 000 fr.

UNE BÊTE HUMAINE

Toulon, 11 juillet. — On mande du Muy qu'Ardisson, le vampire du Muy, a été arrêté dans la nuit aux environs du village qui fut le théâtre de ses tristes exploits. Il y avait dix jours qu'Ardisson errait dans la campagne, se nourrissant d'herbes et de racines.

EN MER

Brest. — Le sémaphore de la Pointe-des-Pois télégraphie à la préfecture maritime qu'une barque de pêche a chaviré sur la roche de Tarveile. L'équipage a été précipité à la mer. Quatre bateaux de Douarnenez sont sur les lieux.

Saint-Nazaire. — Le paquebot-poste (*Versailles* (C. G. T.) est parti hier soir pour Colon et Panama avec soixante-cinq passagers de toutes classes, parmi lesquels un certain nombre de passagers de la Colombie, qui vont essayer de reprendre leurs relations commerciales après la Révolution qui a duré près de trois ans.

600 MINEURS ENSEVELIS

Une explosion s'est produite dans la mine de charbon de la Compagnie Cambria, près de Johnstone (Etats-Unis), hier après-midi.

600 mineurs sont ensevelis, à environ deux milles de l'ouverture du puits d'accès.

Trois hommes qui ont pu s'échapper disent avoir vu de nombreux morts.

D'après une version, il y en aurait de 100 à 250.

CHASSE AUX NOUVELLES

NOTRE OBSERVATOIRE

VENDREDI 11 JUILLET

Baromètre. — Le baromètre se relève rapidement dans l'Ouest de l'Europe et la dépression suivie depuis trois jours s'éloigne vers la Russie. Son passage a amené des mauvais temps sur les côtes du Pas-de-Calais et de la Provence, prévenus hier.

A Paris nous avons 763m/m.5.

Le vent est resté faible avec mer belle en Bretagne et en Gascogne.

Des pluies sont tombées sur le Nord et l'Ouest de l'Europe ; en France, elles ont été accompagnées d'orages vers Dunkerque, Lyon, Perpignan.

La température s'abaisse, mais hier elle atteignait encore + 27 à Perpignan, + 26 à Marseille, + 21 à Lyon, + 20 à Toulouse ; ce matin + 9 au Pic-du-Midi, + 4 au Ventoux, + 3 au Puy-de-Dôme.

Probable. — En France, un temps frais avec ciel nuageux est probable. A Paris, hier, dans la soirée, pluie.

La mer est belle en Bretagne et en Gascogne, houleuse ailleurs.

Dimanche 13 juillet, 194e jour de l'année.
Durée du jour : 17 h. 11.
Soleil. — Lever : 4 h. 11. Coucher : 7 h. 58.
Lune. — Lever : 1 h. 35 s. Coucher : 11 h. 50 s.

PARIS

Un nouveau krach. — Le procureur de la République a reçu, ces jours-ci, une plainte fortement motivée à l'encontre d'une Société immobilière qui, sous des noms différents, aurait, depuis une quinzaine d'années, soulagé d'une vingtaine de millions nos capitalistes, surtout de la province, sous le prétexte de cultiver des immeubles situé dans les brouillards du Nil. L'un de ces immeubles n'est encore qu'une plaine de sable. Un commissaire aux délégations judiciaires a été chargé de l'enquête.

Le lieutenant de Leca. — Edmond Delbon, dit « Barbier », 25 ans, demeurant 40, rue d'Avron, et Eugène-Arsène Royer, dit « Zorilla », 20 ans, demeurant 82, rue du Rendez-Vous, étaient recherchés pour un vol commis à main armée, dans la nuit du 6 au 7 juillet dernier ; ils s'étaient introduits dans la boutique de M. Lecocq, marchand de fromages, 96, boulevard de Charonne, et ils avaient commencé à la mettre à sac lorsque parut le propriétaire. Ils se jetèrent sur lui, le blessèrent assez grièvement, et s'enfuirent en emportant divers objets et une somme de 400 francs.

Ils ont été arrêtés hier par le service de Sureté. Delbon a été jadis le bras droit de Leca, et il se trouvait même à côté de lui dans la flacre qui l'emmenait à l'hôpital Tenon lorsqu'il fut attaqué et blessé par Manda. Voilà de bien beaux états de service.

Tentative de parricide. — Un jeune homme de 20 ans, Louis Jeannot, demeurant 22, impasse Roussin, ayant eu une discussion avec son père, a tiré sur lui une balle de revolver qui l'a grièvement blessé au bras droit. Il a réussi à prendre la fuite. Le blessé a été conduit à l'hôpital Necker.

DÉPARTEMENTS

Loire-Inférieure. — **Mort en luttant.** — Jean-Marie Briant, 26 ans, maçon, demeurant à Saint-André-des-Eaux, ayant voulu lutter pour s'amuser avec son camarade Hebel, tomba si malheureusement qu'il ne put se relever.

Transporté chez lui, il mourut quelques heures après sans rancune contre Hebel.

Haute-Marne. — **Une couleuvre énorme.** — M. Galichet, boulanger à Osne, a tué, la semaine dernière, une couleuvre mesurant 1m.55. C'est dans un verger situé derrière le pays que M. Galichet a trouvé cette couleuvre enroulée autour d'un nid de chardonnerets. Il prit sa fourche américaine et la lui enfonça dans la tête.

Manche. — **Un train foudroyé.** — La semaine dernière, au cours d'un orage, la foudre est tombée, vers 1 heure, entre Chef-du-Pont et Carentan, sur le train de voyageurs venant de Cherbourg et passant à Carentan à 1 heure de l'après-midi.

Un voyageur a eu une main et un bras paralysés, de nombreuses glaces des wagons ont été brisées.

Drôme. — **Une noce dans un ravin.** — Une noce, composée des familles Périn, de Sahune, et Buisson, d'Arpavon, descendait, en voiture, à la tombée de la nuit, la rampe très rapide du village d'Arpavon, lorsque le cheval s'emballa et précipita toute la noce, soit une dizaine de personnes, au fond d'un ravin.

Tous les invités de la noce ont reçu des contusions plus ou moins graves ; deux sont sérieusement atteints, la tante de la mariée, qui a une profonde blessure à la tête, et M. Périn père qui a eu un bras fracturé.

Aube. — **Filature incendiée.** — Un violent incendie a détruit cette nuit, à Troyes, les ateliers de finissage de la Société anonyme de filature de soie.

120 ouvrières y travaillaient.

Il n'y a eu aucun accident.

Les pertes sont évaluées à 600 000 francs.

Ain. — **Arrestation.** — A Pont-de-Veyle, Morrier, accusé d'avoir assassiné, le 26 mars dernier, un sieur Collonge, cordonnier, a été arrêté, ce matin, par la gendarmerie et conduit à Bourg.

ÉTRANGER

Canada. — **Dépôt de blé en flammes.** — Un incendie a éclaté hier matin à Toronto, dans un dépôt de blé. Les murs, en s'écroulant, ont tué six pompiers. Un autre pompier a succombé à ses blessures.

Italie. — **Invasion de rats.** — Le bureau central des postes et télégraphes de Turin est depuis quelque temps envahi par les rats. Les rongeurs attaquent les lettres qui sont déchirées et littéralement dévorées. La brigade de chats que l'administration entretient est impuissante contre l'ennemi qui a pour lui une immense supériorité numérique.

Le directeur des postes, pour éviter toute violation du secret de la correspondance de la part des rats, a invité le public à mettre ses lettres dans de petits tubes d'étain ou de ferblanc.

BYRRH Hors concours Exp. Univ. PARIS 1900 Le MEILLEUR et le PLUS ANCIEN des TONIQUES HYGIÉNIQUES

ANÉMIE Guérison Radicale en 20 JOURS par l'ÉLIXIR de St VINCENT de PAUL. Renseignements chez les Sœurs de la Charité, 105, Rue Saint-Dominique, Paris.

BULLETIN COMMERCIAL DU 11 JUILLET

MARCHANDISE	DISPONIBLE		LIV.		PROC.		LIV.	
Farine fleur	31 25	31 ..	30 75	30 50	27 75	.. ..		
Blés	24 25	24 ..	20 75	.. ..	20 50	.. ..		
Seigles	15 25	.. ..	15 ..	15 25	15 25	.. ..		
Avoines	21 75	21 50	18 75	19 ..	16 50	16 75		
Huile de colza	60 50	.. ..	—	—	60 25	.. ..		
Huile de lin	78 50	.. ..	77	77 50	69 00	69 ..		
Spiritueux	31 50	.. ..	31 75	32 ..	33 ..	33 25		
Sucres	20 75	21 ..	21 25	.. ..	22 ..	.. ..		

Baisse sur farines, blés, avoines et spiritueux. — Sans changement sur seigles, huiles et sucres. — Sucres raffinés sans changement aux cours de 92 à 92,50 les 100 kilos avec cours bien tenus. — Cafés en baisse de 0,50 aux cours de 33 fr. les 50 kilos pour Santos good average.

Produits divers

Bordeaux. — Marchandises à l'entrepôt. — Droguerie. — On cote aux 100 kilos : Réglisse en balles 48-50, suc en billes 120, safran Espagne 65, du Gâtinais 70, nitrate de soude 25, de potasse 50, salsapareille (C. A.) 120, Mexique 110.

Caoutchouc. — On cote au kilo : Java, Madagascar 5,50-6,25, Gabon Sénégal 6,25-6,75, en potres 18,50-20.

Nantes. — On cote aux 100 kilos : bois de campêche Martinique et Guadeloupe 9-10.

On cote aux 100 kilos : acquitté au demi-droit, cacao Martinique 242 fr.

La Bourse de commerce de Paris est fermée jusqu'à mardi prochain.

HAVRE COURS OFFICIELS DU 11 JUILLET

MOIS.	LAINES en suints Buenos Ayres		CAFÉS Santos (les 50 kilos)		COTONS très ordinaires Louisiane	
	10 h. mat.	3 h. soir	10 h. mat.	3 h. soir	10 h. matin	3 h. soir
Juillet	141 50	142 ..	32 ..	32 75	57 62	57 50
Août	142 ..	142 50	32 25	32 ..	57 37	57 25
Septembre	143 ..	143 50	32 50	32 25	54 87	55 ..
Octobre	143 50	144 ..	32 75	32 50	53 75	53 62 1/2
Novembre	144 50	145 ..	33 ..	32 75	52 87	51 75
Décembre	145 ..	145 50	33 25	33 ..	52 37	51 25
Janvier	145 50	146 ..	34 ..	33 50	51 12	51 ..
Février	146 50	146 ..	34 25	34 ..	50 ..	50 12 1/2
Mars	149 ..	149 50	34 50	34 25	50 62	50 50
Avril	149 50	150 ..	35 ..	34 75	50 62	50 50
Mai	150 ..	150 50	35 25	35 ..	50 62	50 50
Juin	150 ..	150 50	35 50	35 25	50 62	50 50

A 10 heures. — Cafés, soutenus, inchangés, ventes 3 000 sacs. A midi, soutenus, inchangés, vente 5 000 sacs. — Cotons. Calmes, hausse 0,12, vente 300 balles. A midi, soutenus, inchangés. — Laines. Calmes, baisse 0,50, vente 225 balles.

A 3 heures. — Tendance soutenue, vente totale du jour, 19000 sacs.

LE PRINTEMPS DANS LES VOSGES

Le vert feuillage des jeunes chênes tranche sur la masse sombre des sapinières : la route côtoie un ruisseau qui serpente à travers des prairies émaillées de fleurs. La rivière une fois franchie, un raidillon pierreux grimpe jusqu'aux blanches maisons juchées sur un petit mamelon. Un chien accourt en aboyant furieusement, mais une jeune fille le rappelle et m'introduit auprès de sa mère, Mme Pauchard, fermière à la Grange-Martin-Georges, hameau du village d'Attigny, par Darney (Vosges).

Pendant que la jeune fille reprend auprès de la fenêtre son travail de broderie, le père rentre des champs : toute la famille est réunie. C'est le moment de la fenaison, époque où le travail ne chôme pas à la campagne. Cependant l'année qui précéda notre visite, il fut impossible à Mme Pauchard d'aider son mari dans ses travaux. A la suite d'un refroidissement, la pauvre dame avait contracté un violent mal de gorge et perdu complètement la voix : une toux sèche et irritante lui déchirait la poitrine quand, après de longues heures d'insomnie, elle s'assoupissait quelques instants, sa respiration ressemblait à un râle. L'estomac la faisait continuellement souffrir, une diarrhée rebelle à tous les traitements l'avait réduite à un état de délabrement pitoyable.

Le matin, la malade se sentait étouffée par la bile, elle avait aussi la langue épaisse et chargée. Une douleur lancinante sous le sein gauche la tourmentait sans trêve, les reins lui faisaient tellement mal qu'elle devait se tenir courbée en deux. Six mois se passèrent sans qu'aucun remède pût soulager Mme Pauchard. Elle dut à la fin s'aliter. Un jour sa fille parcourant un petit livre que le facteur venait de lui remettre, découvrit la véritable nature de la maladie dont souffrait sa mère, c'était la dyspepsie ou indigestion chronique ; l'estomac ne fonctionnant plus normalement, les matières nuisibles introduites ainsi dans le sang causaient les suffocations, la toux et tous les autres malaises qui tourmentaient Mme Pauchard. La Tisane américaine des Shakers, disait aussi le petit livre, chasse les poisons du corps par la secrétion des intestins et des reins, ainsi que par la transpiration, elle rétablit le cours du sang, dont la libre circulation est indispensable au bon fonctionnement de la machine humaine.

Le résultat de cette lecture fut que Madame Pauchard, sur les instances de sa fille, eut recours à ce remède. Le 7 mai 1900, dans une lettre dont la signature était dûment légalisée par M. Odin, maire d'Attigny, la fermière de la Grange-Martin-Georges annonçait sa guérison à M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille (Nord), et le félicitait de l'excellence de son médicament. Elle en avait, disait-elle, à peine pris quelques doses qu'elle avait éprouvé un soulagement inexprimable et, au deuxième flacon, tous ses malaises avaient disparu.

Notre correspondante n'exagérait pas lorsqu'elle écrivait qu'elle avait retrouvé ses forces et son courage, car lorsque je quittais la ferme, Mme Pauchard et son mari m'accompagnèrent, la faux sur l'épaule, jusqu'au pré où les attendaient d'autres travailleurs. Lorsque j'arrivai sur la route, ils avaient déjà repris leur besogne.

VOUS QUI SOUFFREZ de Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Hémorragies, Métrites, Fibromes, Vertiges, Congestions, mettez de l'Ago Crétique, prenez tous les jours 2 cuill. d'HAMAMELINE-ROYA, remède surprenant autant qu'inoffensif, de chez Lachartre, 19, r. des Mathurins, Paris. Le fl. 5 fr., fco gare, ctre mandat ; 6 fl., 25 fr., et, en peu de temps, vous serez débarrassés de vos misères.

Tout pharmacien peut procurer l'HAMAMELINE-ROYA ; mais exiger le nom exact, les autres preparations d'Hamamelis n'ayant aucune vertu. — Dr Barth.

VINS DE CONSOMMATION DUPLESSIS-FOURCAUD en vente chez tous bons Vins. Prix-Courants de ses Vins Fins, de 500 fr. à 250 fr., et Ordinaires, de 140 fr. à 90 fr., Paris compris.

PROJECTIONS LUMINEUSES 5, rue Bayard, Paris VIIIe

professeur reçoit deux ou trois élèves pendant les vacances pour les préparer aux examens d'octobre. Ecrire pour demander rendez-vous à M. Terff, 13, rue Truffaut, Paris.

CATALOGUES UTILES

Nous envoyons gratis sur demande nos Catalogues de livres de prix, de librairie, d'imagerie, de phonographes et de vues pour projections.

5, RUE BAYARD, PARIS, VIIIe

« Le Mois littéraire et pittoresque »

Abonnement : *France* : un an, 12 francs ; le numéro, 1 fr. 25. — *Etranger* : un an, 14 francs ; le numéro, 1 fr. 50. — Un numéro spécimen est envoyé gratuitement sur demande.

5, RUE BAYARD, PARIS, VIIIe

BOURSE DE PARIS

11 juillet (clôture)

VALEURS FRANÇAISES (actions et obligations)	Précédent cours	Dernier cours
Banque hyp. de France	595 ..	595 ..
— — — 1891	457 50	457 ..
Crédit industriel	604 ..	608 ..
Société marseillaise	790 ..	.. ..
Crédit Lyonnais	1057 ..	1056 ..
Crédit mobilier	67 50	64 50
Rec. Pereire lyonnaises	232 ..	235 ..
Société Générale	612 ..	612 ..
Cie Fr. de l'Afr. du Sud	70 ..	67 ..
Banque internationale	515 ..	509 ..
Banque parisienne	542 ..	540 ..
Rente Foncière	665 ..	667 ..
Immeubles obligs 400	120 ..	119 ..
— oblig. 470	141 ..	.. ..
Rénu à Gualma actions	625 ..	.. ..
— — obligations 3 %	468 ..	467 75
Départementaux actions	620 ..	.. ..
— oblig. 3 % bleus	445 ..	445 50
— — 3 % rouges	445 ..	445 25
Gr. Bazacan. obligs 3 %	441 ..	440 ..
Est Algérien actions	725 ..	.. ..
— Obligations	460 ..	462 ..
Est actions	950 ..	962 ..
— jouissances	450 ..	445 ..
— obligations 3 %	680 ..	677 ..
— — 3 %	465 25	469 50
— Nouvelles	466 50	463 25
— — 3 1/2	419 ..	420 ..
Omnib. Grande-Ceinture	475 ..	473 ..
Lyon actions	1461 ..	1432 ..
— oblig. 5 % 1886	1279 ..	1274 ..
— — 3 % 100	467 25	469 50
Bourbonnais	468 50	462 50
Nombes 3 %	445 ..	.. ..
— 3 % nouveaux	454 ..	.. ..
Genève 5 % 1886	466 ..	462 50
— 3 % 1887	447 ..	451 50
Méditerranée 5 %	652 75	653 ..
— 1886-85	465 ..	463 ..
Fusion ancienne 3 %	465 ..	466 ..
— nouvelle 3 %	466 ..	466 ..
P.-L.-M. 3 1/2	418 ..	420 ..
Midi actions	1265 ..	.. ..
— obligations 3 %	465 ..	465 50
— nouvelles	468 ..	469 75
— — 3 1/2	415 ..	416 75
Nord actions	1912 ..	1915 ..
— obligations 3 %	475 ..	470 ..
— nouvelles	473 75	477 ..
— — 3 1/2	430 ..	435 ..
Orléans actions	1540 ..	1525 ..
— actions jouissance	1069 ..	1070 ..
— obligations 3 %	465 25	466 ..
— nouv